



POUR TOUTES SES RAISONS :

- Manque de moyens humains par le non remplacement des départs : dans les collèges, les MDD, les agent.es des routes,...partout en bref !
- Une considération infantilissante de l'agent.e du Département lorsqu'il s'agit d'organisation du travail et aucune considération lorsqu'il s'agit de sa santé, de son mal-être au travail, de la pénibilité de ses tâches ou encore de l'évolution de sa carrière.
- Pas de protection suffisante des agent.es face à la COVID 19 (manque de masque mis à disposition, masques non normés, encadrement qui empêche des agents de télétravailler plusieurs jours sans qu'une réelle nécessité de service soit avérée, utilisation de produits dangereux pour la santé,...)

...Et pour tant d'autres raisons encore, le syndicat CGT du Département des Côtes d'Armor a déposé un préavis de grève pour la période du 13 novembre au 6 décembre 2020. En fonction des négociations et des propositions qui nous seront faites, nous vous tiendrons informé.es des actions à venir.



COVID 19: LE CONFINEMENT CONTRE LA PANDEMIÉ !!...

